

**POLITIQUE**

# Garder l'énergie entre quatre murs

Le bâtiment, c'est 40 % de l'énergie consommée. La Ville veut soutenir la rénovation thermique des logements privés. Pour certains élus, l'aide n'est pas à la hauteur des enjeux.



Cette copropriété de Vallières était « une passoire ». Ses 60 propriétaires ont lancé « tout seuls » des travaux d'isolation à hauteur d'un demi-million d'euros. Une démarche compliquée à mettre en œuvre. Désormais, la Ville propose des conseils et un coup de pouce financier. Photo: archives RL / Gilles WIRTZ

Parce que le bâti est l'un des plus gros consommateurs d'énergie, le gouvernement s'est fixé un objectif dans le cadre de la loi de transition énergétique : rénover 500 000 logements par an. Metz entend participer à l'effort.

En 2011, la Ville a adopté le plan climat messin qui ambitionne la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau du parc de logement de 23 % d'ici 2020. Pour se faire, elle a commencé par traiter ses propres bâtiments en injectant 8 millions d'euros pour isoler ses gymnases et ses piscines notamment.

Aujourd'hui, elle veut encourager les propriétaires de logements privés individuels ou collectifs à suivre son exemple. « On passe des paroles aux actes », s'est réjoui, jeudi dernier, la conseillère Marie-Anne Isler-Béguin (Verts). Son levier ? Une enveloppe de 75 000 € par an pour octroyer des subventions aux propriétaires volontaires, sous condition de ressources. Ainsi, des travaux de rénovation thermique globale

visant le niveau basse consommation pourront être aidés par la Ville à hauteur de 1 000 € par logement. Pour les copropriétés, des travaux par étapes pourront obtenir une subvention de 500 €.

L'autre levier passera par le conseil. La structure existe déjà – c'est l'agence locale de l'énergie et du climat (Alec) du Pays messin – qui accompagne les propriétaires tout au long de leur projet. À partir de 2016, elle proposera une plateforme locale pour accompagner les porteurs de projets qui visent le niveau basse consommation d'énergie. « Ce service s'adressera aussi bien aux propriétaires de maisons individuelles qu'aux copropriétés dont la demande ne cesse de croître », a rapporté Marie-Anne Isler-Béguin. Dans le cadre d'une convention pluriannuelle, une enveloppe de 5 000 € par an sera versée pour la plateforme. L'aide de la Ville n'a vocation à couvrir qu'une infime partie du coût des

travaux. « Il faut savoir qu'en Lorraine, une rénovation moyenne au niveau BBC revient entre 40 000 € et 50 000 € pour une maison individuelle », relevait-il y a quelques mois René Darbois, adjoint à l'Énergie à l'origine de ce dispositif. Mais la petite subvention municipale peut être cumulée avec le dispositif Habiter Mieux et les aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat. L'Anah finance 50 % des travaux et une prime de 2000 € pour les foyers les plus modestes. Cependant, le nombre d'élus se réduit chaque année...

Des coups de pouce pour que « localement, on réduise notre consommation mais aussi notre facture d'énergie », a conclu Marie-Anne Isler-Béguin. Et puis, « on crée des emplois qui ne sont pas délocalisables ».

Textes : Céline KILLÉ,

Tout savoir sur : [alec-paysmessin.fr](http://alec-paysmessin.fr)

## rénovation thermique

### « 1 000 €, c'est pas assez »

« C'est sûr, ça va dans le bon sens », a concédé Philippe Casin, conseiller municipal écologiste (EELV). Mais... « 1 000 € par logement, ce n'est pas assez ! » L'enveloppe de 75 000 € sera vite dépensée et n'aura servi qu'à 75 personnes par an. « Combien faudra-t-il d'années pour isoler l'ensemble du parc privé à ce rythme ? Quand on a une vraie volonté de faire bouger les lignes, on donne plus ! », a estimé l'écologiste. « La hausse de la taxe d'habitation de 800 000 €, c'est huit fois plus ! La construction d'un Palais des congrès à 75 millions d'euros, c'est 1 000 fois plus ! Rénover 75 logements, ça ne suffit pas ! »

« Huit millions d'euros pour isoler un parc public qui consomme 3 % de l'énergie à Metz et seulement 75 000 € pour les bâtiments privés qui en consomment 42 % ! », a comparé l'élue Martine Nicolas.

### « Si ça marche, on fera d'autres arbitrages »

Pour l'opposante Christine Singer (centre droit), « en commençant par son parc public, la municipalité a perdu 7 ans. Vous avez tout fait à l'envers ! En agissant davantage sur la rénovation thermique, on aurait lutté contre la précarité énergétique des Messins ! Au lieu de quoi, vous augmentez la taxe d'électricité : pensez aux familles précaires, aux jeunes, qui se chauffent à l'électricité ! » Pour l'adjoint Guy Cambianica, « la Ville n'a pas à se substituer aux bailleurs privés. Ici, il s'agit d'un levier, certes modeste, mais pour des effets importants », a-t-il plaidé.

Et puis, « la moindre des choses, c'est quand même de commencer par notre parc ! », a réagi Dominique Gros. « Vous voudriez qu'on délaisse la rénovation des gymnases et des piscines parce qu'il y a des immeubles privés qui attendent ? C'est incompréhensible ! » Certes, « on ne va pas assez vite. En France, l'isolation thermique des bâtiments représente 2M€ par an. Il faudrait 10M€ par an » pour être dans les clous. Cette aide au niveau local « doit accompagner le mouvement. Si la dynamique prend, en juin, tous nos crédits sont épuisés », y compris ceux de Metz-Métropole. « alors on se retrouvera ! », a promis le maire. « Et on fera des arbitrages... »

### Un concours de danse

En collaboration avec le réseau des acteurs messins, la compagnie Wanted Pesse propose d'organiser à Metz un concours chorégraphique international en danses urbaines qui aura lieu d'octobre prochain à juin 2016. Par ce projet, agrémenté de l'expérience et de la notoriété de ses danseurs (Junior, gagnant de l'émission télévisée *Incredible talent* ou Yaman Okur, danseur de la chanteuse Madonna), la compagnie vise un large public de danseurs amateurs et professionnels. « L'idée est de créer une passerelle entre le show-performance et la création artistique en valorisant le travail d'écriture chorégraphique », a rapporté Hacène Lekadir. Mais aussi de favoriser l'accès à l'art, notamment des jeunes. De nombreux partenariats (MJC, associations de quartier, écoles) ont été noués. Un concours amateur à la BAM avec des groupes locaux et un concours professionnel à l'Arsenal, ouvert aux six meilleures équipes internationales en danse hip-hop et aux deux équipes finalistes amateurs sont prévus.

Sur un budget prévisionnel de 83 235 €, la Drac Lorraine (5 000 €), la Région et le Département (15 000 € chacun) sont sollicités. La Ville apporte une subvention de 16 000 €.

Pour Patrick Thil (UMP), « il s'agit, là encore, d'une nouvelle association » à subventionner « alors que l'Arsenal est une scène nationale pour la danse contemporaine. On devrait intégrer ce concours dans ce cadre-là », a-t-il suggéré.

Mais selon Hacène Lekadir, « on ne doit pas opposer la culture pérenne à la culture événementielle. L'une se nourrit de l'autre ».

## RÉNOVATION THERMIQUE

# La Ville de Metz aide l'habitat privé



Les 60 propriétaires de ces immeubles à Vallières se sont lancés dans de gros travaux d'isolation. Désormais, les porteurs de projet peuvent bénéficier d'un accompagnement local. Photo: Gilles WIRTZ

Il s'agit plus d'un petit coup de pouce que d'une véritable aide financière. Pour inciter les propriétaires de maisons individuelles ou de copropriétés à engager des travaux de rénovation thermique basse consommation, la Ville de Metz propose une subvention allant de 500 € à 1 000 € par logement. Et une plate-forme locale pour le conseil. C'est trop peu, disent les détracteurs. C'est un début, opposent les élus de la majorité.